

Congé de formation syndicale

Demande de congé de formation syndicale (décret n° 84-474 du 15 juin 1984)

Joindre OBLIGATOIREMENT le courrier-type de demande précisant les dates et modalités du stage

à envoyer s/c IEN à la DSDEN de Vendée qui transmettra au SIDEEP

DEMANDEUR

NOM d'usage : Prénom : Nom de famille :

EMPLOI Directeur Adjoint ZIL-TMB Membre de réseau Autre :

Ecole maternelle élémentaire primaire :

Niveau(x) de classe : Nombre de classes de l'école :

Commune : N° RNE circonscription :

Date de l'absence : du au soit jours

Demande de suppléance : OUI NON

En cas de temps partiel ou de décharge cocher les jours travaillés en classe :

Matin	L <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	ME <input type="checkbox"/>	J <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>
Après-Midi	L <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>		J <input type="checkbox"/>	V <input type="checkbox"/>

Signature de l'enseignant(e) , le Visa et observation(s) éventuelle(s) du directeur ou de la directrice
 Répartition possible des élèves
 Pas de répartition possible

Avis de l'inspecteur(trice) de l'Education Nationale ou du chef d'établissement

J'accorde le congé

Je n'accorde pas le congé

Le motif invoqué ne présente pas un caractère de nécessité par rapport aux obligations d'un enseignant à l'égard de sa classe.

Autre motif. A préciser :

Date Signature

DECISION DE l'Inspecteur(trice) d'Académie :

⇒ **J'accorde le congé**

avec plein traitement

⇒ **Je n'accorde pas le congé**

Le motif invoqué ne présente pas un caractère de nécessité par rapport aux obligations d'un enseignant à l'égard de sa classe.

Autre motif. A préciser :

L'Inspecteur(trice) d'Académie

Date.....

Saisie ARIA : OUI NON (Motif à préciser) :

Saisie justifiée : OUI

(information indispensable au SIDEEP)